



Rapport financier semestriel Groupe RICHEL

2013

Période du 1/04/2013 au 30/09/2013

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LE GROUPE	3
BILAN CONSOLIDÉ	4
COMPTE DE RÉSULTAT	5
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	8
PRINCIPES ET MÉTHODES	9
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	18
NOTE 1 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	18
NOTE 2 - ECARTS D'ACQUISITION	18
NOTE 3 - IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS	19
NOTE 4 - STOCKS	21
NOTE 5 - CREANCES	22
NOTE 6 - DETTES FINANCIÈRES	22
NOTE 7 - DETTES D'EXPLOITATION	23
NOTE 8 - PROVISIONS	23
NOTE 9 - RESULTAT FINANCIER	24
NOTE 10 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	25
NOTE 11 - IMPÔTS DIFFÉRÉS ET PREUVE D'IMPÔT	25
NOTE 12 - PERSONNEL	26
NOTE 13 - ANALYSE SECTORIELLE	27
NOTE 14 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN	27
NOTE 15 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	27

LE GROUPE

RICHEL SERRES DE FRANCE est une société de droit français constituée en 1979. Son siège social est situé à EYGALIERES (13810), ZA des Grandes Terres.

RICHEL SERRES DE FRANCE SA exerce son activité en France et à l'étranger. Cette activité consiste en la conception, la fabrication, le négoce, l'entretien et la maintenance de serres agricoles.

RICHEL USA, société de droit américain, a pour objet de faciliter le développement de l'activité commerciale de la société Richel Serres de France sur le continent américain (prospection et assistance pour la conclusion de marchés).

INVERNADEROS DE FRANCIA, société de droit mexicain, a été constituée pour optimiser le traitement des opérations commerciales de la société Richel Serres de France au Mexique,

RICHEL EQUIPEMENT SAS est un acteur reconnu dans la conception et la commercialisation d'équipements destinés à la production végétale. La gamme des produits RICHEL EQUIPEMENT couvre différents domaines de l'équipement pour serres de production et jardineries : chauffage, irrigation, régulation climatique, systèmes de manutention, etc.

Les principales activités sont regroupées au sein de 5 marques :

- RICHEL SERRE
- RICHEL EQUIPEMENT
- RICHEL ENVIRONNEMENT
- RICHEL ELEVAGE
- RICHEL STOCKAGE

BILAN CONSOLIDÉ

En K€uros

ACTIF		30/09/2013	31/03/2013
Ecarts d'acquisition	2	-	-
Immobilisations incorporelles	3	516	557
Immobilisations corporelles	3	13 852	14 560
Immobilisations financières	3	2 727	2 721
ACTIF IMMOBILISE		17 095	17 838
Stocks	4	6 803	6 082
Clients et comptes rattachés	5	14 884	10 375
Autres créances et comptes de régularisation	5	941	832
Trésorerie et équivalents	TFT	6 543	9 310
ACTIF CIRCULANT		29 171	26 599
TOTAL de l'ACTIF		46 267	44 436
PASSIF		30/09/2013	31/03/2013
Capital		1 713	1 733
Réserves consolidées		10 749	9 826
Résultat part Groupe		332	2 302
Capitaux propres	1	12 794	13 861
Intérêts minoritaires		-	-
Provisions pour risques et charges	8	863	1 151
Emprunts et dettes financières	6	6 221	6 591
Fournisseurs et comptes rattachés, dettes fiscales et sociales	7	24 382	20 910
Autres dettes et comptes de régularisation	7	2 008	1 923
TOTAL du PASSIF		46 267	44 436

COMPTE DE RÉSULTAT

En K€uros

		30/09/2013	30/09/2012	30/09/2012 Proforma sans Divatec
Chiffre d'affaires	13	29 858	34 483	33 125
Autres produits d'exploitation		332	- 293	- 265
Achats et variations de stocks	-	16 098	- 18 723	- 17 971
Charges de personnel	12	- 5 392	- 5 633	- 5 346
Autres charges d'exploitation	-	7 571	- 7 982	- 7 907
Impôts et taxes	-	450	- 431	- 415
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	197	- 863	- 826
Résultat d'exploitation		482	559	396
Charges et produits financiers	9	6	- 56	- 95
Résultat courant des entreprises intégrées		487	503	301
Charges et produits exceptionnels	10	- 164	103	111
Impôts sur les résultats	11	9	- 216	- 163
Résultat net des sociétés intégrées		332	391	249
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	-	
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé		332	391	249
Intérêts minoritaires		-	- 68	- 68
Résultat net (part du groupe)		332	323	181
Résultat par actions (en euros)		0,08	0,07	0,04

Il n'y a pas d'instrument dilutif justifiant un calcul de résultat par action diluée.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En K€uros

	30/09/2013	30/09/2012
Résultat net des sociétés intégrées (hors mise en équivalence)	491	323
- Résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
- Amortissements et provisions (1)	353	927
- Variation des impôts différés	99	121
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	- 72	1
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	871	1 370
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	- 1 749	917
Flux net de trésorerie généré par l'activité	- 878	2 287
Acquisition d'immobilisations (hors crédit-bail)	- 200	2 122
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	73	5
Autres variations	- 20	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 147	- 2 118
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 1 371	23 917
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	43
Emissions d'emprunts	34	1 198
Remboursements d'emprunts	- 403	452
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 739	- 23 214
Variations de trésorerie	- 2 764	- 23 044
Incidences des variations de taux de change	- 2	1
Trésorerie d'ouverture	9 309	28 696
Trésorerie de clôture	6 543	5 654

(1) hors provisions sur actif circulant

(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité



Analyse de la trésorerie de clôture	30/09/2013	31/03/2013
Valeurs mobilières de placement	537	729
Disponibilités	6 007	8 581
Découverts bancaires et équivalents	- 1	- 1
Trésorerie nette	6 543	9 309

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PRINCIPES ET MÉTHODES

Principes comptables et méthodes d'évaluation

➤ Principes

Les comptes consolidés du Groupe RICHEL SERRES DE FRANCE ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et de son décret d'application du 17 février 1986 ainsi que des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 99-02 du 29 avril 1999, relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, 2002-10 et 2004-06 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

➤ Evénements de la période

Aucun événement significatif n'est survenu au cours de la période.

➤ Immobilisations

■ Immobilisations incorporelles

Les logiciels et les licences acquises par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition et amortis en linéaire sur une période de trois ans.

Un fonds de commerce acquis de 30.000 € inscrit dans les comptes individuels de RICHEL EQUIPEMENT, et répondant au critère d'identification défini par le règlement 99-02 a été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

Les montants immobilisés sous la rubrique « brevets » correspondent à leur prix d'acquisition. Ces montants sont amortis sur une durée de quatre ans.

Les logiciels sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition. Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire et sur une durée d'un an, comme le permet l'administration fiscale.

■ Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Aucune immobilisation n'a fait l'objet de réévaluation.

Le groupe applique les règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, ainsi qu'à la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

■ Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat et des coûts directement attribuables.

Si cette valeur est supérieure à leur valeur d'usage, la dépréciation s'opère sur les titres puis sur les comptes courants. Si nécessaire une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'usage est déterminée par référence aux capitaux propres, à la rentabilité et aux perspectives d'avenir.

■ Règles d'amortissement des immobilisations

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement linéaire selon les durées suivantes :

- Logiciel et licence : 3 ans
- Matériel et outillage : 2 à 10 ans
- Installations générales, agencements et aménagements : 3 à 20 ans
- Matériel de transports : 3 à 7 ans
- Matériels bureautique et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans

➤ Stocks

■ Stocks de matières et approvisionnements

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués selon la méthode dite du prix moyen pondéré. Le prix de revient comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

■ Produits finis

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production.

Par ailleurs les valeurs retenues sont ajustées pour tenir compte des risques d'obsolescence afférents à ces stocks.

■ Contrats à long terme

Les contrats à long terme ont été évalués selon la méthode dite de l'avancement.

Les travaux en cours sur contrats à long terme sont évalués au coût de production direct, majoré des frais indirects de production s'y rattachant. Si cela s'avère nécessaire, des provisions sont constituées pour couvrir l'ensemble des pertes à terminaison prévisibles.

Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés à l'avancement dès que l'on est en mesure d'apprécier le résultat avec suffisamment de précision. Le degré d'avancement s'apprécie alors au travers du ratio « coût des travaux réalisés à la clôture de l'exercice sur coût total prévisionnel ».

➤ Créances clients et comptes rattachés

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

➤ Opérations en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe, l'euro, comme suit :

- Les comptes de bilan sont convertis au taux de clôture, à l'exception du capital et des réserves qui sont maintenus au cours historique ;
- Le compte de résultat est converti au taux de change moyen annuel (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates de transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- Les différences résultant de ces conversions sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres (écarts de conversion). Les écarts de conversion sont constatés en compte de résultat lors de la cession de la filiale.

➤ Ecarts de conversion

En matière de comptabilisation des écarts de conversion, le groupe applique la méthode préférentielle du règlement CRC n° 99-02

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture, les écarts de conversion actifs et passifs sont enregistrés en résultat financier.

➤ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont inscrites pour leur coût d'acquisition. Elles comprennent essentiellement des comptes à terme et des SICAV obligataires ou monétaires.

Une provision est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

➤ Trésorerie

Le poste « trésorerie » comprend les instruments et placements financiers ayant une échéance inférieure à trois mois.

Dans le cadre de l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 25 septembre 2009, la Société Richel Serres de France S.A a mis en œuvre un programme de rachats d'actions. Un contrat de Liquidité a ainsi été mis en place avec un prestataire de services d'investissements indépendant afin de favoriser la liquidité du titre et d'animer le cours de bourse.

Au 30 septembre 2013, figuraient au compte de liquidité 5 956 titres Richel Serres de France et un solde en espèces de 41 850 €

Par ailleurs, en vue de l'attribution d'actions gratuites aux salariés ou mandataires sociaux du groupe prévue par l'Assemblée Générale du 13 janvier 2010, Richel Serres de France S.A. a procédé à l'acquisition au titre de l'exercice écoulé de 30.000 actions pour une valeur de 207.567,68 €.

➤ Impôts différés

Les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs consolidés (à l'exception des écarts d'acquisition) et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé. Le taux appliqué au 30 septembre 2013 est de 33,33%

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels.

Au sein d'une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice.

➤ Provisions pour risques et charges (hors avantages accordés au personnel) – Actifs et passifs éventuels

■ Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée si :

- Le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du Groupe,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Dans ce cadre, une provision pour garantie accordée aux clients est calculée en fonction des risques découverts et de leur probabilité d'extension aux autres installations existantes.

■ Actifs et passifs éventuels

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque l'impact est jugé significatif.

➤ Avantages accordés au personnel

■ Avantages à court terme

Les avantages à court terme (salaires, charges sociales,...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

■ Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies (l'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations) : les cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel.

Régimes à prestations définies (le Groupe a l'obligation de payer des niveaux de prestations convenus aux membres de son personnel en activité ainsi qu'éventuellement aux anciens salariés, les risques actuariels incombent alors au Groupe) : le personnel du Groupe ne bénéficie pas de couverture ou d'avantage à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite. Les engagements du Groupe étant couverts par des fonds versés sur des contrats d'assurance, ces dernières ne font pas l'objet de provisions.

■ Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont comptabilisées dès que le Groupe a engagé une procédure à l'encontre d'un membre du personnel.

➤ Résultat par action

Le résultat net par action dilué est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe (retraité le cas échéant des intérêts liés aux actions potentielles) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice et avec prise en compte le cas échéant du nombre moyen pondéré d'actions potentielles dilutives. Un plan d'actions potentielles est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse constaté pendant la période.

Il n'y a aucun instrument dilutif au 30 septembre 2013.

➤ Le résultat exceptionnel

Les charges et produits présentant un caractère non courant sont reclassés en résultat exceptionnel.

Principes et Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 30 septembre 2013 ont été établis conformément aux dispositions du Règlement 99.02 du Comité de réglementation comptable sur les comptes consolidés.

➤ Date de clôture des comptes

La date de clôture de l'ensemble des sociétés consolidées est le 30 septembre. Les états financiers des différentes sociétés du Groupe sont retraités préalablement à leur consolidation lorsque l'incidence du retraitement est significative, afin d'être en conformité avec les principes du Groupe détaillés ci-après.

➤ Critères de consolidation

■ Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe RICHEL regroupent les comptes de RICHEL SERRES DE FRANCE SA et de toutes les sociétés sur lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou une influence notable.

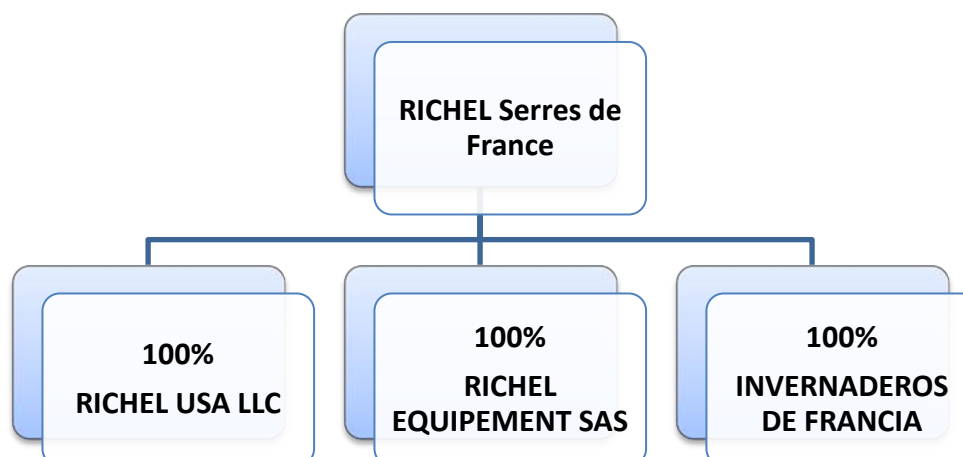
Une entreprise est comprise dans le périmètre de consolidation dès lors qu'elle présente, seule ou avec d'autres entreprises en situation d'être consolidées, un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle selon les modalités définies par les méthodes de consolidation.

Le périmètre de consolidation est composé des sociétés suivantes :

Sociétés	Méthode	% de contrôle	
		30/09/2013	31/03/2013
RICHEL SDF		Mère	Mère
RICHEL EQUIPEMENT (DIMAC)	IG	100,00%	100,00%
INVERNADEROS DE FRANCIA	IG	100,00%	100,00%
RICHEL USA	IG	100,00%	100,00%

➤ Organigramme



Les principales activités des filiales sont les suivantes :

- RICHEL SERRE DE FRANCE : Serres à couverture plastique, France et export
- RICHEL USA : représentation commerciale
- INVERNADEROS FRANCIA : représentation commerciale
- RICHEL EQUIPEMENT : Conception et commercialisation d'équipements de serres et de jardineries

➤ Méthodes de consolidation

Le contrôle exclusif existe dès lors que le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la filiale, et il est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle conjoint existe dès lors que le Groupe partage avec une autre société le contrôle d'une activité économique en vertu d'un accord contractuel sans qu'aucune des sociétés ne détienne de contrôle exclusif ou d'influence notable. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement (joint-venture,...) sont consolidées par intégration proportionnelle. Au 30 septembre 2013, cette méthode ne trouve pas à s'appliquer.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote. Les entreprises dans lesquelles le Groupe détient une influence notable, sans exercer de contrôle, sont consolidées par mise en équivalence. Au 30 septembre 2013, cette méthode ne s'applique pas.

Les entreprises dans lesquelles le Groupe ne détient pas d'influence notable et n'exerce pas de contrôle ne sont pas consolidées.

Pour l'ensemble des sociétés, les comptes consolidés ont fait l'objet de l'élimination des transactions réciproques significatives.

Les provisions de nature fiscale ayant un caractère de réserves sont éliminées.

La quote-part de la situation nette revenant aux actionnaires ne faisant pas partie du Groupe est comptabilisée en intérêts minoritaires.

■ Entrée de périmètre

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constituerait un écart d'acquisition.

➤ Ecarts d'acquisition / goodwill

Lors de la première consolidation d'une société, ses actifs et passifs sont évalués à la juste valeur.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation globale à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition.

Cet écart peut être positif ou négatif.

Les écarts d'acquisition positifs ne font pas l'objet d'un amortissement. S'agissant d'actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au résultat sur une durée reflétant les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition.

L'analyse des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

Cette opération a généré un mali technique de 970 K€ inscrit à l'actif du bilan de RICHEL Serres de France SA. Ce mali technique n'a pas d'incidence au niveau des comptes consolidés.

➤ Conception du résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités ordinaires de la société, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les éléments inhabituels, définis comme des produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant, font partie du résultat des activités exceptionnelles.

➤ Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du groupe sont établis selon les règles comptables applicables selon

les normes françaises et sont, le cas échéant, retraités afin d'être en harmonie avec les normes du groupe.

➤ Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées, comme notamment les marges sur stocks.

Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

➤ Opérations en Crédit-bail

Les contrats de crédit-bail, ayant un caractère significatif, font l'objet de retraitements, selon les dispositions du règlement susvisé.

Une information est donnée dans les notes relatives aux immobilisations et aux dettes financières.

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Note 1 - Variation des capitaux propres

En K€uros

Au 30 septembre 2013, le capital social de RICHEL SERRES DE FRANCE est donc composé de 4 283 412 d'actions d'une valeur nominale de 0,40 Euros. 50 000 actions ont été annulées suite à leur rachat.

Affectation des réserves			17 528	-	17 528		-
Dividendes			-	24 267		-	24 267
Résultat					2 302		2 302
Autres variations						5	5
Incidence des variations de périmètre			350				350
Situation nette au 31 mars 2013	1 733	131	9 689	2 302	5	13 860	
Affectation des réserves				2 302	-	2 302	-
Dividendes			-	1 371		-	1 371
Résultat					332		332
Autres variations	-	20	-	3	-	4	7
Incidence des variations de périmètre							-
Situation nette au 30 septembre 2013	1 713	131	10 617	332	1	12 814	-0,39

Note 2 - Ecart d'acquisition

Ecart d'acquisition positif

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Durée	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
			30/09/2013	31/03/2013		30/09/2013	31/03/2013

Néant

TOTAL			-	-	-	-	-
--------------	--	--	---	---	---	---	---

Ecart d'acquisition négatif

PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Durée	Valeur brute	Amortissements cumulés	Dotation exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette
			30/09/2013	31/03/2013		30/09/2013	31/03/2013

Néant

TOTAL			-	-	-	-	-
--------------	--	--	---	---	---	---	---

Dotation nette aux écarts d'acquisition

-

Note 3 - Immobilisations & amortissements

➤ Synthèse

En K€uros

	Brut	Dépréciation	30/09/2013 Net	31/03/2013 Net
Immobilisations incorporelles	1 780	1 263	516	557
Immobilisations corporelles	30 054	16 201	13 852	14 560
Immobilisations financières	2 727	-	2 727	2 721
Total	34 560	17 465	17 095	17 838

➤ Immobilisations incorporelles

En K€uros

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	31/03/2013	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/09/2013
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 718	32			1 750
Fonds commercial	30				30
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. incorporelle:					
Immobilisations incorporelles brutes	1 748	32	-	-	1 780
Amortissements immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 192	72			1 263
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
Amortissements	1 192	72	-	-	1 264
Provisions	-	-	-	-	-
Immobilisations Incorporelles nettes	557	-	40	-	516

➤ Immobilisations corporelles

En K€uros

	31/03/2013	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/09/2013
Immobilisations Corporelles					
Terrains	2 357				2 357
Constructions	11 903	71			11 974
Installations techniques	13 430	67			13 497
Autres immobilisations corporelles	2 194	6	-	20	2 180
Immobilisations en cours	29	17			47
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles brutes	29 912	161	-	20	30 054
Amortissements immobilisations corporelles					
Terrains	877	51			928
Constructions	4 962	282			5 243
Installations techniques	8 204	441			8 645
Autres immobilisations corporelles	1 309	96	-	20	1 385
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Amortissements	15 352	870	-	20	16 201
Provisions	-	-	-	-	-
Immobilisations Corporelles nettes	14 560	-	709	-	13 852

➤ Immobilisations financières

	31/03/2013	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/09/2013
Immobilisations financières					
Titres de participation	500				500
Actifs nets en cours de cession					
Participations par mises en équivalence					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 221	6			2 227
Créances rattachées à des participations					
Immobilisations financières brutes	2 721	6	-	-	2 727
Provisions					
Titres de participations	-	-	-	-	-
Provisions	-	-	-	-	-
Immobilisations Financières nettes	2 721	6	-	-	2 727

➤ Détail des titres non consolidés

En K€uros

PARTICIPATIONS	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur nette
NON CONSOLIDEES	30/09/2013		30/09/2013	31/03/2013
Détenues à plus de 50%	-	-	-	-
ASRI	500		500	500
Détenues à moins de 20%	500	-	500	500
Total	500	-	500	500

En décembre 2009, RICHEL Serres de France a pris pour 500 K€ une participation de 15% dans le capital de la société ASRI, qui intervient notamment dans la construction, l'équipement et l'entretien d'abris de stockage agricole et d'élevage. Cette participation, dans laquelle le Groupe n'exerce pas d'influence notable, n'est pas consolidée.

Note 4 - Stocks

En K€uros

	Brut	Dépréciations	30/09/2013 Net	31/03/2013 Net
Stocks Matières Premières	417	-	417	302
Stocks d'encours	1 577	-	1 577	1 290
Stocks de pdts interm.& finis	1 082	245	837	581
Stocks de marchandises	4 263	292	3 972	3 909
TOTAL	7 339	536	6 803	6 082

Note 5 - Créances

En K€uros

	30/09/2013		31/03/2013	
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Créances clients	12 153	317	11 836	8 725
Créances fiscales et sociales	3 048	-	3 048	1 650
Créances d'exploitation	15 201	317	14 884	10 375
Actifs d'impôt différé	178	-	178	177
Autres créances	450	-	450	125
Charges constatées d'avance	314	-	314	530
Autres créances	941	-	941	832

Les créances ont globalement une échéance inférieure à un an.

Note 6 - Dettes financières

En K€uros

	30/09/2013	31/03/2013
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 190	6 558
Interêt couru non échus	30	32
Concours bancaires courants	1	1
Emprunts en crédit bail	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Total	6 221	6 591

Détail des dettes financières

	30/09/2013	1 an	de 2 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 190	4 330	1 860	-
Interêt des emprunts	30	30	-	-
Concours bancaires courants	1	1	-	-
Emprunts en crédit bail	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	0	-	-	-
Total	6 221	4 361	1 860	-

Note 7 - Dettes d'exploitation

En K€uros

	30/09/2013	31/03/2013
Dettes fournisseurs	9 965	11 143
Avances et acomptes reçues sur commande	8 683	5 159
Dettes fournisseurs	18 648	16 302
Comptes courants	1 370	65
Dettes fiscales et sociales	5 734	4 608
Autres dettes	507	216
Produits constatés d'avance	131	943
Dettes diverses	7 742	5 832
Total	26 390	22 134

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Note 8 - Provisions

➤ Provisions pour risques et charges

En K€uros

	31/03/2013	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	30/09/2013
Provisions impôts différés sociaux	-				-
Provision impôts différés conso.	-				-
Provision pour risques & charges	1 151	335	-	623	863
	1 151	335	-	623	863

➤ Provision sur Actif circulant

En Euro

	31/03/2013	Dotations		Reprises	Variation de périmètre	30/09/2013
Stocks	722	-	-	186	-	536
Clients	287	61	-	31	-	317
Autres créances	-	-		-	-	-
Total	1 009	61	-	217	-	853

Note 9 - Résultat financier

En K€uros

	30/09/2013	30/09/2012
1) Total des dividendes	27	-
2) Autres produits de participation	-	-
3) Produits des autres immobilisations financières	-	-
4) Revenus des autres créances et VMP	58	10
5) Escomptes obtenus	-	-
6) Gains de change	3	29
7) Produits nets sur cession de VMP	4	10
8) Autres produits financiers	14	416
9) Ajustement Juste valeur s/actifs de transaction	-	-
10) Ajustement Juste valeur s/VMP de trésorerie	-	-
11) Ajustement Juste valeur s/immeubles de placement	-	-
12) Reprises sur prov. et amort. financiers	-	-
13) Transfert de charges financières	-	-
PRODUITS FINANCIERS	106	464
1) Dotation aux prov. & amort. financiers	-	-
2) Intérêts et charges financiers	119	133
3) Escomptes accordés	0	-
4) Pertes de change	10	28
5) Charges nettes sur cession de VMP	3	53
6) Coût du passage à l'EURO	-	-
7) Autres charges financières	-	307
CHARGES FINANCIERES	100	520
RESULTAT FINANCIER	6	- 56

Note 10 - Résultat exceptionnel

En K€uros

	<u>30/09/2013</u>	<u>30/09/2012</u>
Sur opérations de gestion	112	204
Sur opérations en capital	73	1
Reprises provisions, transferts charges	-	0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	184	205
Sur opérations de gestion	48	102
Sur opérations en capital	1	-
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	300	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	348	102
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 164	103

Note 11 - Impôts différés et preuve d'impôt

➤ Impôts différés

En K€uros

DETAIL DES IMPOTS DIFFERES			
	<u>30/09/2013</u>	<u>31/03/2013</u>	
Actifs d'impôts différés	177	47	
Passifs d'impôts différés	-	-	39
TOTAL	177	8	
ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔTS DIFFERES			
	<u>30/09/2013</u>	<u>31/03/2013</u>	
Impôts exigibles	-	8	1 249
Impôts différés	-	1	-
TOTAL	-	9	1 103

➤ Preuve d'impôts

	30/09/2013	
Résultat net consolidé		332
Fiscalité différée	-	1
Impôts société comptabilisés		86
Crédits impôts comptabilisés	-	94
Impôts comptabilisés	-	9
Résultat net consolidé avant IS		323
Réintégrations permanentes		28
Déductions permanentes	-	95
Ecritures de consolidations non fiscalisées		
Résultat fiscal consolidé		256
Impôt théorique consolidé à 33,33%		85
Crédits impôts	-	94
Redressement fiscal		
Contribution de 3,3%		
Impôt consolidé total	-	9

Note 12 - Personnel

CHARGES DE PERSONNEL

	30/09/2013	30/09/2012
Salaires et participation	3 729	3 959
Charges sociales	1 663	1 674
Autres charges de personnel		
Total	5 392	5 633
Effectif total	156	205
<i>Cadres</i>	<i>63</i>	<i>87</i>
<i>Agents de maîtrise</i>	<i>7</i>	<i>6</i>
<i>Employés / ouvriers</i>	<i>86</i>	<i>112</i>

■ D.I.F. (Droit individuel à la formation)

Au 30/09/2013 les droits individuels à la formation cumulés pour l'ensemble des salariés du groupe représentent 12 193 heures.

Note 13 - Analyse sectorielle

En K€uros

Zones géographiques	30/09/2013	30/09/2012
France	13 046	14 101
Export	16 812	20 382
TOTAL	29 858	34 483

Note 14 - Engagements hors-bilan

Les engagements des sociétés du Groupe en matière de départ à la retraite sont couverts par les fonds versés sur des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurance.

Des promesses d'hypothèques ont été émises en garantie d'emprunts d'un montant de 2,8 M€ souscrits pour financer les travaux d'extension de l'atelier et de l'usine d'Eygalières. Le montant du capital restant dû au titre de ces emprunts s'établit à 1.4 M€ au 30 septembre 2013.

Des nantissements d'équipements et d'outillages financés par emprunts ont été consentis par Richel Serres de France pour un montant total de 5,1 M€. Le montant du capital restant dû au titre de ces emprunts s'établit à 1.56 M€ au 30 septembre 2013.

Une promesse d'affectation hypothécaire sous seing privé a été émise pour garantir deux emprunts souscrits en 2008, d'un montant global de 1,5 M€, et destinés à financer une extension de bureaux sur le site d'Eygalières. Le montant du capital restant dû au titre de ces emprunts s'établit à 1.15 M€ au au 30 septembre 2013.

Un contrat de prêt de 1.900 K€ a été signé le 25 mars 2011 par la filiale RICHEL EQUIPEMENT afin de financer l'acquisition et la rénovation de bâtiments. Ce contrat est assorti à titre de garanties d'un cautionnement de Richel Serres de France, et ce, pour le montant emprunté, augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires. Au 30 septembre 2013, le capital restant dû au titre de cet emprunt s'établit à 1 707,79 K€.

Une garantie d'actifs et de passifs a été consentie dans le cadre de la cession d'une filiale. Cette garantie (qui expirera le 31 janvier 2015 pour les passifs de nature fiscale et sociale, et le 20 octobre 2013 pour tous les autres domaines) est plafonné à 500 K€, avec une franchise de 100 K€.

Note 15 - Informations complémentaires

A la suite de contrôles effectués chez des clients français pendant les travaux de montage de serres vendues par la société RICHEL Serres de France, les autorités administratives ont relevé un certain nombre de dysfonctionnements dans les modalités d'intervention des sociétés tierces opérant sur ces chantiers. Une information judiciaire a été ouverte afin de déterminer les responsabilités de RICHEL

Serres de France. L'instruction suit son cours. A ce stade et compte tenu des informations dont nous disposons, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'incidence financière probable de cette affaire.